

NOUVELLES ECONOMIQUES

=====

LA COMMISSION POUR LA PLANIFICATION

Un décret du praesidium vient de créer une Commission d'Etat pour la planification qui remplace le Conseil Supérieur de l'économie nationale ainsi que la Commission interministérielle pour le redressement économique.

La nouvelle commission aura les attributions suivantes:

- a) Présenter au gouvernement des données et des renseignements sur la situation générale de l'économie nationale, indiquer les disproportions dans la production, la distribution et la consommation existant entre les différents secteurs économiques et proposer des solutions pour leur suppression ;
- b) Elaborer le plan général de l'économie nationale, conformément aux directives et objectifs economico-politiques, établis par le gouvernement ;
- c) Coordonner l'activité des secteurs économiques dans le cadre du plan de l'économie nationale ;
- d) Examiner les plans complémentaires et de modification présentés par les Ministères et les Institutions, les coordonner avec le plan général et les soumettre au gouvernement pour approbation, en même temps que ses conclusions ;
- e) Etudier les problèmes spéciaux concernant l'économie nationale, proposer les solutions et élaborer les programmes en vue de les résoudre, soit par ordre du gouvernement, soit de sa propre initiative ;
- f) Contrôler et veiller à l'exécution du plan, et présenter au gouvernement ses conclusions concernant son exécution ;
- g) Planifier et diriger méthodiquement toute l'activité statistique d'Etat, ainsi que la situation tenue à jour par les Ministères et par les Institutions ;
- h) Diriger méthodiquement le travail de planification économique.

La commission pour la planification sera présidée par un des vice-présidents du Conseil des ministres, assisté d'un ministre, d'un ministre-adjoint et de divers spécialistes nommés par le gouvernement.

B.I.R.E. nous le rappelons, est, un bulletin d'informations destinées aux Roumains et, naturellement, se rapportant à tout ce qui touche les Roumains.

Aucune exclusive, aucune préférence dans le choix de ses informations.

*L'ingénieur Ion Vidrasco a été nommé directeur de l'Office industriel du fer. Les divers services de cet office seront dirigés par les ingénieurs : Pilviu Pop, Gh. Manea, Stoicesco Lazar, Benderski, Lucian Pantzu, I. Marcou, Cornel Popesco et Ion Poputz.

*La Caisse centrale des Assurances Sociales a acheté en Tchécoslovaquie 500 kilos de sulphamides brutes.

*Le nombre des restaurants d'Etat mis en service à Bucarest est actuellement de 43 tandis que dans les villes de province il y a, en tout, 15 restaurants d'Etat.

*Le prix du courant électrique a été réduit de 40 à 26 lei le Kwh pour l'éclairage dans les villes de Transylvanie et de 25 à 18 lei le Kwh le courant-force pour l'industrie.

*Les dernières données statistiques du ministère de l'agriculture montrent que cette année, les surfaces cultivées en céréales panifiables (blé et seigle) ont atteint 2.426.705 ha. contre 1.483.727 ha. en 1927 et celles ensemencées avec du maïs sont de 3.722.118 ha. contre 4.310.214 ha. en 1927.

*La Société commerciale de la ville de Bucarest a acheté en Belgique 500.000 ampoules électriques dont un premier envoi d'environ 200.000 ampoules est arrivé à Bucarest et servira à l'éclairage de la ville.

* Le bateau suédois "Birkaland" a déchargé à Constantza 32.000 kilos de roulements à billes. Autres 35.000 kilos sont attendus pour une date prochaine, le chargement étant déjà parti de Suède par le bateau "Sameland".

* Les journaux bucarestois annoncent des baisses sensibles sur les marchés de produits alimentaires de Bucarest. Les nouveaux prix, d'après ces journaux, sont: les pommes de terre 30 lei le kilo, les haricots verts 30 à 40 lei le kilo, les tomates 360 lei le kilo, les concombres 25 lei la pièce, les aubergines 30 à 40 lei la pièce, le fromage blanc 140-160 lei le kilo, le lait 35 lei le litre, la viande fumée 360 lei le kilo, la farine blanche 95 lei le kilo.